



# MALAISE ENSEIGNANT, PERSONNELS EN SOUFFRANCE : ALERTE POUR L'ÉCOLE !

## La FSU SNUIPP dépose une alerte sociale !!!

### 1- Conditions de travail

La FSU-SNUipp réclame des décisions urgentes:

- Pour des moyens supplémentaires permettant de travailler dans des conditions sereines: création de postes (pour diminuer les effectifs, développer les RASED, augmenter le nombre de remplaçant.es...) et recrutement de personnels formés et sous statut à hauteur des besoins.
- Pour une amélioration des droits des personnels (temps partiels, formation, disponibilité, détachement, abandon du profilage des postes ...).
- Pour le respect des temps de travail des AESH conformément aux textes en vigueur.
- Pour le respect des ORS des PE, et la fin du dépassement des 108h.
- Pour une hiérarchie en soutien et qui protège les équipes.
- Contre la perte de sens du métier d'enseignant·es, avec la fin des injonctions contradictoires, des tâches chronophages et pour le respect de la liberté pédagogique.
- Pour la mise en place d'une réelle médecine du travail

### 2 - Ecole Inclusive

La FSU-SNUipp demande :

- Une augmentation du nombre de places dans les établissements spécialisés permettant d'honorer les notifications d'orientation sans délai.
- Une formation continue sur temps de travail de qualité pour tous les personnels portant sur la prise en charge des élèves dits «à besoins éducatifs particuliers» et/ou à comportement «hautement perturbateur».
- L'augmentation du nombre de départs en formation CAPPEI à hauteur des besoins.
- L'augmentation du nombre d'enseignant·es spécialisé.es, PsyEN, infirmières et médecins scolaires, enseignant·es référent·es, enseignant·es surnuméraires.
- Une communication transparente régulière des chiffres concernant la scolarisation des élèves en situation de handicap: nombre d'élèves en attente d'orientation, d'accompagnement AESH.
- Une réflexion partagée avec les personnels sur les nécessaires transformations de l'école pour qu'elle devienne réellement inclusive.

### 3 - Dialogue social

La FSU-SNUipp demande que la communication de tous les documents nécessaires au travail des représentant·es des personnels et la réunion d'audiences et de groupes de travail soit facilitées, afin d'améliorer le fonctionnement du service public d'éducation comme le respect des droits des agent·es, dans le respect des prérogatives de chacune et chacun.

**Conditions de travail dégradées  
ça ne peut plus durer !**